

Communiqué de presse

Contact : Evelyne Lekime
Presse & Communications
Tél : + 32 2 600 60 12
Mobile : +32 476 74 64 18
E-mail : elekime@deloitte.com

Deloitte annonce les nominés au Technology Fast50 2014

Le premier palmarès Fast50 de Deloitte réservé exclusivement aux entreprises technologiques belges

Bruxelles, le 23 septembre 2014 – Deloitte a annoncé aujourd’hui les noms des cinquante entreprises technologiques nominées pour la première édition entièrement belge du Deloitte Technology Fast50. La compétition Fast50 récompensera l’entreprise technologique ayant affiché la croissance la plus rapide du pays, sur la base du pourcentage de croissance de son chiffre d’affaires au cours des cinq dernières années. Le palmarès sera dévoilé lors de la cérémonie de remise des prix, qui se tiendra le 22 octobre 2014 à Bruxelles. Le Deloitte Technology Fast50 2014 est organisé en partenariat avec ING, Euronext et Fortino.

Les entreprises publiques ou privées basées en Belgique, qui développent un produit ou service technologique et qui ont affiché une croissance significative de leur chiffre d’affaires ces cinq dernières années, ont été invitées à s’inscrire à la compétition entre le 15 mai et le 31 août, pour tenter d’être nominées parmi les 50 entreprises présentant la croissance la plus forte du pays. Pour consulter la liste complète des nominés, [cliquez ici](#) ou faites défiler le texte.

« Le Deloitte Technology Fast50 permet aux entreprises – et au gagnant en particulier – de renforcer leur crédibilité vis-à-vis des clients, des prospects et des fournisseurs, ainsi que par rapport aux investisseurs, aux partenaires commerciaux, aux employés et à leurs pairs, » explique Vincent Fosty, Partenaire et TMT Industry Leader. *« Le palmarès Fast50 offre également une opportunité unique aux nominés d’établir des relations, non seulement entre eux, mais aussi avec des sociétés de capital-risque et des entreprises internationales de plus grande envergure, susceptibles de créer des opportunités internationales et d’améliorer l’image de marque en tant qu’employeur, ce qui contribue au recrutement et à la rétention des talents. »*

Au vu de leur rôle essentiel en tant que moteurs de la future croissance, les entreprises technologiques prometteuses méritent une reconnaissance et un soutien particuliers – et c’est exactement l’objectif du Deloitte Fast50.

Extension du nombre de catégories de prix

Pour cette édition du Fast50, les catégories de prix générales Fast50 et Rising Star ont été étendues pour inclure des prix récompensant la Most Sustainable Growth (sélection parmi les concurrents du Fast50 2014 et les Fast50 Alumni), le Most Disruptive Innovator (sélection parmi les concurrents de la catégorie Rising Star) et un gagnant issu de chacune des catégories suivantes :

1. IT & Digital Solutions
2. Green Tech & Energy
3. Biotech & Medical Technology
4. Internet, Media & Telecom

Nominés dans les catégories Rising Star et Disruptive Innovator

La catégorie Rising Star met en lumière les entreprises actives dans le secteur technologique depuis moins de cinq ans. Le gagnant est sélectionné sur la base de la brève présentation réalisée par chaque entreprise devant un jury indépendant, juste avant la cérémonie de remise des prix du Fast50. Cette année, le jury est présidé par Duco Sickinghe, CEO de Fortino et ancien CEO de Telenet, et se compose de membres éminents [du monde des affaires.](#)

Jury Deloitte Rising Star 2014

Duco Sickinghe	CEO Fortino
Anne-Pascale Bijmens	Executive Director Techtransfer
Jacques Vandermeiren	CEO Elia
Luc Demey	CEO Cmosis
Jurgen Ingels	CEO Clear2Pay
Rik Vandenberghe	CEO ING Belgium
Christian Reinaudo	CEO Agfa-Gevaert
Amid Faljaoui	Director French Media Roularta Media Group

Le Most Disruptive Innovator est sélectionné parmi les nominés au Rising Star et le prix sera décerné à l'entreprise qui crée une révolution au sein d'un segment technologique spécifique.

Les nominés de la catégorie Rising Star seront communiqués à la presse le 26 septembre 2014.

Reconnaissance internationale

Les gagnants belges (Fast50 et Rising Star) se qualifient automatiquement pour le Deloitte Technology Fast500 EMEA. Avec 25 pays participants, cette compétition établit un classement des 500 entreprises technologiques qui affichent la plus forte croissance en Europe, au Moyen Orient et en Afrique.

Nikolaas Tahon, Managing Partner Accountancy : « *Nous nous réjouissons de cette première compétition Fast50 indépendante, réservée aux entreprises technologiques établies en Belgique. Deloitte est réputée de longue date pour sa promotion de l'innovation, tant au sein de notre société qu'à l'extérieur, et nous sommes heureux de souligner les réalisations de tous les nominés belges. Une fois de plus, la participation qualitative et de grande envergure démontre la puissance de ces sociétés de technologie au sein l'économie belge.* »

###



À propos de Deloitte

Deloitte, cabinet d'audit et de conseil de premier plan en Belgique, offre des services à haute valeur ajoutée en matière d'audit, d'expertise comptable, de conseil fiscal et juridique, de financial advisory services et de consultance.

Plus de 2.800 collaborateurs répartis dans 11 bureaux conseillent des entreprises nationales et internationales, des PME ainsi que des institutions publiques et des ASBL. Le chiffre d'affaires pour l'exercice fiscal 2014 s'élève à 370 millions d'euros.

Le cabinet belge fait partie du groupe international Deloitte Touche Tohmatsu Limited, l'un des leaders mondiaux des services professionnels, regroupant plusieurs sociétés membres indépendantes.

Nous concentrons nos efforts sur notre service à la clientèle à travers une stratégie mondiale menée au niveau local dans plus de 150 pays. Fortes d'un capital intellectuel composé de plus de 200.000 personnes dans le monde, nos sociétés membres fournissent des services dans les principaux domaines professionnels couvrant l'audit, la fiscalité, la consultance et le conseil financier. Leurs services, renommés pour leur excellence, ont déjà conquis les décideurs de la plupart des grandes enseignes internationales et nationales, publiques comme privées, et d'organisations prospères en plein essor opérant à l'échelle mondiale. Le groupe Deloitte Touche Tohmatsu Limited a réalisé un chiffre d'affaires de 32.4 milliards de dollars pour l'année fiscale 2013.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter <http://www.deloitte.com/about>.